

Carlos Camacho-Nassar

Huit peuples autochtones habitent le pays : *Huetar, Maleku, Bribri, Cabécar, Brunka, Ngäbe, Bröran* et *Chorotega*, qui constituent 2,4 % de la population totale. Selon le recensement national de 2010, un peu plus de 100 000 personnes se reconnaissent comme autochtones.

6,7% du territoire national (3 344 km²) est occupé par 24 territoires autochtones, bien que cette zone n'apparaisse que dans leurs décrets de création et qu'une grande partie soit envahie par des occupants non autochtones.

Dans un pays où environ 20 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, dans le cas des peuples autochtones, ce pourcentage atteint des chiffres alarmants : Cabécar 94,3 % ; Ngabe 87,0 % ; Broran 85,0% ; Bribri 70,8 % ; Brunka 60,7 % ; Maleku 44,3 % ; Chorotega 35,5% et Huetar 34,2%.

Le Costa Rica a ratifié la Convention 169 de l'OIT en avril 1993 et a ajouté à la Constitution politique de la République la reconnaissance de son caractère multiculturel en août 2015.

À son tour, la Loi autochtone (*Ley Indígena*) de 1977 a reconnu les organisations autochtones traditionnelles. Mais, un règlement ultérieur a imposé une figure totalement étrangère à ses structures de pouvoir traditionnelles, les *Associations pour le Développement Autochtone Intégral* (*Asociaciones de Desarrollo Integral Indígena - ADII*), dont la tutelle est en charge de la Direction Nationale du Développement Communautaire, une entité qui n'a pas la capacité de comprendre la culture diversité, les droits autochtones et l'approche interculturelle.

Depuis 1973, il existe la Commission nationale des affaires autochtones. Le fait qu'il reconnaisse les ADII comme représentants territoriaux a érodé sa légitimité, ainsi que sa perspective de bien-être. Cela a déterminé leur reconnaissance limitée parmi les peuples autochtones et leur relégation des politiques institutionnelles.

Parmi les organisations autochtones qui jouissent d'une légitimité nationale et régionale et qui agissent pour la défense de leurs droits, se distinguent les suivantes : le *Conseil national indigène du Costa Rica* (MNICR), le *Front national des peuples indigènes* (FRENAPI), la *Red Indígena Bribri - Cabécar* (RIBCA), la *Pacific Ngäbe Association*, l'*Association régionale autochtone Dikes* (ARADIKES), le *Forum national des femmes autochtones* et le *Mouvement autochtone interuniversitaire*.

Évènements en 2020

Plus d'un quart de siècle d'attente pour la loi pour le développement autonome des peuples autochtones/ *Ley de Desarrollo Autónomo de los Pueblos Indígenas*

Le projet de loi pour le développement autonome des peuples autochtones a été publié au Journal officiel en 1994.1 2020 a marqué 26 ans au cours desquels le parlement a refusé d'en discuter et l'Exécutif ne lui a pas donné la priorité, bien que sa promulgation ait constitué à plusieurs reprises une promesse électorale. Une forte résistance raciste persiste et une forte opposition du secteur privé et des partis politiques conservateurs

qui la jugent risquée pour les investissements extractifs et n'acceptent pas un concept de territoire qui ne considère pas la terre comme une marchandise.

Le combat pour la terre : cette année avec plus de violence

Au Costa Rica, les terres autochtones étaient titrées sans autorisation préalable ni délimitation physique. Depuis les années 1950, différents décrets exécutifs ont attribué 24 territoires. La loi indigène de 1977 a alloué un budget annuel pour l'achat de terres non indigènes dans le périmètre de ces territoires. Cependant, l'État, à ce jour, n'a pas respecté cet engagement et, au contraire, a toléré l'invasion et la dépossession des terres autochtones par les propriétaires terriens et les politiciens locaux.

Depuis des décennies, les organisations autochtones, notamment le MNICR et le FRENAPI, réclament la réorganisation de leurs terres. En 2016, l'Institut de développement rural (*Instituto de Desarrollo Rural - INDER*) a lancé ce processus. Trois ans plus tard, il n'avait avancé qu'avec le relevé topographique de moins de 5 % de la superficie totale.

En mars 2020, l'INDER indiquait disposer de 193 dossiers prêts à appliquer la procédure administrative d'expropriation et d'indemnisation. Huit mois plus tard, en novembre 2020, le Bureau du Médiateur a vérifié qu'aucune expropriation n'avait été effectuée dans les territoires autochtones. En fin d'année, le Conseil d'Administration de l'INDER a autorisé la création d'un *trust* qui débutera en 2021 avec la somme de 500 millions de colones (environ 800 000 USD), un montant auquel s'ajouteront 80% d'ici 2022 et 2023 des revenus non fiscaux dont dispose l'institution, soit 50 % de la même valeur en 2024, 2025 et 2026. A ce sujet, le Bureau du Médiateur a déclaré :

« il insistera devant l'INDER sur cette question car la réponse reçue n'est pas satisfaisante honorer la dette de l'État envers les peuples autochtones concernant la restitution de leurs terres ancestrales »²

Le montant alloué annuellement, selon les calculs du FRENAPI, suffirait dans peu de cas à payer des indemnités sur un seul territoire.

La lenteur des études et le manque de volonté politique d'effectuer le nettoyage et d'expulser les squatters ont déterminé l'émergence et la consolidation d'un mouvement de récupérateurs de terres qui, depuis 2011, a expulsé les squatters.

Au cours des processus de récupération, sur les terres occupées illégalement par des non-autochtones, les personnes en récupération s'installent dans des camps à l'intérieur du périmètre du territoire. Malgré cela, les envahisseurs non autochtones poursuivent les autochtones pour usurpation et obtiennent, avec une rapidité qui n'a jamais fonctionné dans l'autre sens, des ordres d'expulsion et la mobilisation de contingents policiers préparés aux émeutes.

La *Commission interaméricaine des droits de l'homme* (CIDH) a vérifié cela lors d'une réunion avec des représentants du peuple Bröran dans la ferme récupérée Crun Shurin du territoire indigène de Terraba lorsque

« ... la force publique leur a même notifié un ordre d'expulsion. Fait curieux, le juge agraire de Buenos Aires qui émet ces arrêtés d'expulsion est marié à la fille d'un

propriétaire terrien qui possède illégalement des terres à Térraba (...). De tels liens familiaux, vérifiables par consultation de l'état civil, soulèvent des doutes légitimes quant à la neutralité ou à l'impartialité du juge. (...) les peuples autochtones sont victimes de toutes sortes d'agressions de la part des propriétaires terriens, y compris des meurtres, sans que l'État prenne les mesures nécessaires pour enquêter, poursuivre et punir efficacement les responsables. »³

Les violences contre les peuples autochtones luttant pour leurs terres, qui se sont aggravées en 2020, ont été décrites par l'État comme une accumulation d'événements isolés. Ce n'est pas vrai, ce sont des gangs organisés autour des propriétaires terriens et stimulés par les médias locaux qui diffusent ouvertement des messages racistes dans un pays où l'expression publique du racisme ne semble pas constituer un délit. C'est ce qu'a déclaré le Front national des peuples autochtones dans une déclaration :

« ... contrairement à ce que l'État allègue en réponse à la communication envoyée par les rapporteurs spéciaux de l'ONU au Costa Rica, l'assassinat du leader autochtone Sergio Rojas Ortiz n'était pas un événement isolé : il s'inscrit dans un contexte de violence généralisée et bien connu de l'État (...) et a été encouragé par divers médias et par le Conseil municipal de Buenos Aires de Puntarenas qui a même déclaré à Sergio Rojas (par la loi ordinaire 31 -2012 du 11 août 2012), persona non grata dans le canton de Buenos Aires ».⁴

Les mesures de précaution émises par la Commission interaméricaine des droits de l'homme en avril 2015, n'avaient pas encore été mises en pratique cinq ans plus tard et en 2020, les dirigeants et les habitants impliqués dans la récupération des terres continuent d'être menacés. En mars 2019, Sergio Rojas, un leader autochtone Bribri du territoire de Salitre et l'un des fondateurs du FRENAPI, a été assassiné. Le 26 septembre 2020, le pouvoir judiciaire a décidé de clore le dossier (dossier 19-000178-0990-PE) pour manque allégué de preuves. Avec cet acte, le crime de Sergio est resté impuni et un message a été envoyé aux envahisseurs des terres indigènes et à leurs tueurs à gages que leurs crimes ne feront même pas l'objet d'une enquête.

Dans le territoire de Bröran de Térraba, la situation de violence s'est intensifiée depuis début 2020. Plusieurs de ses dirigeants ont reçu des menaces de mort. Le 24 février 2020, Jerhy Rivera Rivera a été tué de cinq balles dans le dos après avoir participé à une réunion pour défendre les droits territoriaux de son peuple. Depuis 2013, il a reçu des menaces. Le meurtrier a été arrêté par la police sur les lieux du crime. Cependant, bien que le meurtrier avoué et son frère aient été identifiés et poursuivis, tous deux ont été libérés par une résolution du tribunal pénal de Buenos Aires de Puntarenas.⁵

Nous condamnons fermement le crime de M. Jerhy Rivera Rivera indigène bröran dans la nuit du 24 février 2020 vers 21 heures par Eduardo Varela Rojas. Nous avons fait remarquer que, bien que la police se trouvait à proximité des lieux, leurs actions n'étaient pas assez efficaces pour empêcher la confrontation et le meurtre ultérieur du camarade. Nous condamnons les actes de vandalisme et de sauvagerie, perpétrés par des dizaines de personnes non indigènes au centre de la communauté de Bröran Térraba pendant la nuit et au petit matin, avec une impunité partielle de la force publique et de la circulation, car ceux-ci sont dans de nombreux cas Ils se mobiliser dans

des véhicules sans papiers, ou sans plaques d'immatriculation et dans les tiroirs des voitures et camions sous le regard passif des autorités.⁶

En 2020, les réclamations de terres se sont notamment intensifiées dans le territoire du promontoire de la Chine Kichá, où en octobre un juge a rendu une ordonnance d'expulsion contre les récupérateurs de leurs propres terres alors que l'entrée sur le territoire était bloquée par des propriétaires armés. Les récupérations se poursuivent dans les territoires de *Bröran* de Térraba, *Bribri* de Salitre, *Brunka* de Yimba Cájc et *Maleku* de Guatuso.

En 2020, il était clair que les causes structurelles de l'exclusion sociale, politique, économique et culturelle des peuples autochtones, notamment celles liées aux droits territoriaux et à l'autodétermination, continuent comme une question en suspens et la résistance persiste dans les institutions et dans le système judiciaire pour les aborder du point de vue des droits.

La situation des peuples autochtones dans un contexte de pandémie

Le gouvernement a formulé le plan d'action pour lutter contre le COVID-19 dans les territoires autochtones du Costa Rica avec quatre lignes d'action : participation communautaire, prévention, traitement des cas suspects et prise en charge des patients positifs.

Le MNICR et les organisations territoriales ont commencé à prendre des mesures de prévention de la contagion dès le début, en tenant compte des recommandations du ministère de la Santé qui ont été complétées par leurs propres actions, par exemple, les postes de contrôle d'entrée et de sortie de leurs territoires, dans l'exercice de vos droits à l'autodétermination. De plus, les Mesa ont fait des efforts de plaider pour que les peuples autochtones soient servis. Alors que le premier cas de COVID-19 dans le pays a été enregistré au mois de mars, c'est jusqu'à fin juin que des cas ont été détectés dans les territoires indigènes en grande partie grâce à nos propres mesures. En décembre 2020, le MNICR, avec les rapports des dirigeants territoriaux et communautaires, dénombreait environ 600 cas dans les territoires autochtones et 30 décès. L'État ne tient pas de registre désagrégé des cas autochtones malgré la demande répétée de la Mesa.

Le MNICR a géré l'aide humanitaire en produits alimentaires et de santé avec le soutien de FIAY / CICA / GIZ et de la Banque mondiale, plus de 800 colis ont été obtenus avec un total de 13.000 mille produits alimentaires et de prévention sanitaire contre COVID 19, qui ils ont été distribués dans la plupart des territoires autochtones, certains territoires n'ont pas pu être atteints en raison de problèmes administratifs avec les fournisseurs, qui n'ont pas pu être corrigés. En outre, concernant la pandémie de COVID-19, des ressources et de la nourriture ont été allouées pour faire face à l'urgence causée par COVID-19 dans les territoires autochtones par le biais du Conseil de protection sociale, avec la participation de diverses institutions de l'État.⁷

Progrès en 2020

En 2020, le Vice-Ministère des Affaires politiques et du Dialogue social du Ministère de la Présidence, avec des fonds de la Banque interaméricaine de développement, a publié

un Guide pour la prise en charge institutionnelle des peuples autochtones du Costa Rica⁸ dans le but de « *faciliter la sensibilisation des agents publics* »⁹ concernant leurs relations avec les peuples autochtones. Cependant, bien qu'il ait pu être une avancée importante, le document se limitait à décrire les peuples autochtones d'un point de vue culturaliste, résumant la législation nationale et internationale et recommandant une attention paternaliste.

Le Mécanisme général de concertation avec les peuples autochtones / El Mecanismo General de Consulta a Pueblos Indígenas, promulgué en 2018, poursuit son processus de mise en œuvre institutionnelle avec la constitution d'Instances territoriales de concertation autochtone. Cependant, l'allocation de ressources techniques et financières à la Cellule Technique de Consultation des Autochtones du Ministère de la Justice et de la Paix reste insuffisante.

De son côté, l'Institut national des aqueducs et égouts a entamé un diagnostic de la situation de l'eau dans les territoires autochtones du pays afin de jeter les bases d'une politique institutionnelle de travail avec les peuples autochtones et d'un plan d'action spécifique ethniquement et culturellement sensible.

Perspectives d'avenir

En 2020, il y a eu de petites avancées et des reculs importants concernant les droits autochtones au Costa Rica. Parmi les avancées, il convient de souligner le début d'un diagnostic sur la situation de l'eau dans les territoires autochtones, la poursuite du programme de logement culturellement adapté de la Banque hypothécaire logement et une augmentation des investissements publics dans les territoires autochtones, notamment dans l'aide sociale et les infrastructures. .pédagogique.

Cependant, les problèmes structurels restent sans solution. Les usurpateurs de terres continuent d'agir en toute impunité, menaçant et assassinant sans que l'État prenne des mesures capables de mettre fin au problème. Une grande partie des progrès limités est due au fait que l'État continue de considérer la récupération des terres comme une question topographique et juridique et qu'il ne comprend pas la réalité historique, politique et socioculturelle complexe des conflits. Bien que les recherches de l'Université nationale à distance et de l'Université du Costa Rica fournissent des informations stratégiques, l'INDER n'a pas pu en tirer parti en raison du manque de professionnels qualifiés dans l'analyse et la résolution des conflits intégrant une perspective interculturelle. Il n'y a pas non plus d'actions concrètes d'expulsion et d'indemnisation, le cas échéant, des occupants non autochtones.

Notes et références

1. Asamblea Legislativa de la República de Costa Rica. "Ley de Desarrollo Autónomo de los Pueblos Indígenas (Expediente N° 14.352)." 2010. <http://proyectos.conare.ac.cr/asamblea/14352%20M137.pdf>
2. "Defensoría exige al INDER acelerar expropiación legal de tierras en favor de pueblos indígenas." *El país Costa Rica*, 13 de noviembre de 2020. <http://www.elpais.cr/2020/11/13/defensoria-exige-al-inder-acelerar-expropiacion-legal-de-tierras-en-favor-de-pueblos-indigenas/?fbclid=IwAR1IKIND8Wfr6Ll7E-Bxt0hystHLdMVHE5kcch4emKP9QLoJ0u6zm1RUccvc>
3. Rinaldi Karine. "En Costa Rica los indígenas arriesgan sus vidas porque el Estado no cumple la ley." *Delfino*, 14 de diciembre de 2020. <https://delfino.cr/2020/12/en-costa-rica-los-indigenas-arriesgan-sus-vidas-porque-el-estado-no-cumple-la-ley>
4. Ibid.
5. "Térraba lleva dos días bajo ataque, nuevas amenazas de muerte, incendios

- y vandalismo". *Informa-Tico*, 4 de marzo de 2020. https://www.informa-tico.com/4-03-2020/terraba-llevados-dias-ataque-nuevas-amenazas-muerte-in-cendios-vandalismo?fbclid=IwAR0fz9K2rqWvwauQ2vys2ggEP2bavAWFw-QUSolNrD9Yb9Nx82HyaCnQn_Ww
6. Consejo de Mayores Bröran. "Comunicado urgente Territorio Indígena Bröran de Térraba", 25 de febrero de 2020.
 7. Mesa Nacional Indígena de Costa Rica. "Avanzamos hacia el buen vivir." Informe 2020. San José, MNICR, 2020. Páginas 1-2.
 8. Volio, Astrid Fischel, Gilberto Guzmán Saborío y Ana Maritza Barahona Martínez. "Guía para la atención institucional de los pueblos indígenas de Costa Rica." San José, Fundación Ciudadanía Activa, BID, 2020.
 9. Ibid. Página 5.

Carlos Camacho-Nassar est anthropologue et géographe, membre de l'Observatoire des droits autochtones et du changement climatique. Il a mené des études sur les droits autochtones, en particulier sur les questions territoriales et leurs conflits associés en Amérique du Sud, au Mexique, en Amérique centrale et dans les Caraïbes. Il a plusieurs publications sur le sujet. Contact : carloscnassar@gmail.com

Source

IWGIA *El Mundo Indígena* 2021-06-03

Traduction par le GITPA